

## **AGENDA**

14 juillet 2020 :

Suite au protocole sanitaire, les festivités du 14 juillet sont exceptionnellement annulées.

## **INFOS MUNICIPALES**

- Conseil Municipal :

Bureau

- Maire : Yvon FIORUCCI
- 1<sup>er</sup> Adjoint : Didier Blanchard, délégué à l'eau et assainissement
- 2<sup>ème</sup> Adjointe : Bernadette HUBERT, déléguée CCAS, fête et cérémonie
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Jean-Jacques CHARGUEROS, travaux voirie et sécurité
- Conseillers municipaux : Michèle JÉRÔME, Yoann VAUTRAIN, Fanny ARFEUX, Gérard DURET, Henri VERRIÈRE, Muriel GUIDON, Guillaume PASSERAT DE LA CHAPELLE.

Le conseil municipal a voté les comités consultatifs suivants :

- Eau Assainissement, programmation des travaux, suivi du budget et schéma directeur eau
- Travaux voirie et sécurité, entretien infrastructure, chemins communaux
- Action sociale, recenser les personnes vulnérables, dans le besoin
- Environnement et histoire pour la valorisation des espaces verts décoration de la commune.

Les personnes souhaitant intégrer ces différents comités peuvent s'inscrire, à un seul comité, à l'aide du bulletin ci-joint à retourner à la mairie avant le 9 juillet 2020.

- Les référents de quartier :

Pour faire suite à la signature du protocole de participation citoyenne, les référents sont :

- Le Village : Henri VERRIÈRE
- La Tuilerie : Jean-Jacques CHARGUEROS

- Travaux :

La réfection des trottoirs de la route de Montbard côté impair a été attribuée à l'entreprise RENEVIER et débutera prochainement.

- Eau et assainissement :

Depuis plusieurs années le budget Eau et Assainissement s'équilibre grâce à une participation financière versée du budget général de la commune.

Afin d'éviter une hausse trop brutale, le Conseil Municipal avait décidé en juin 2019 de lisser sur 2 ans les augmentations de la part fixe, du m<sup>3</sup> d'eau ainsi que le prix du m<sup>3</sup> de l'assainissement.

Tarifs applicables pour une consommation du 01/06/2020 au 31/05/2021

- Eau : part fixe 40€ et 1,75€/ m<sup>3</sup>
- Assainissement : part fixe 65€ et 1,46€/m<sup>3</sup>

- Association nationale « Laissez-les servir » :

Cette association prend en charge des jeunes en difficulté pour leur permettre de reprendre contact avec la collectivité à travers la discipline militaire pendant des stages dans la commune. Ils seront encadrés et participeront à des activités citoyennes dans la commune et chez les particuliers intéressés.

Ils seront présents à Ménétreux du 15 juillet au 29 juillet 2020.

Les enfants du village souhaitant participer à ces activités peuvent s'inscrire en mairie.

- Recensement de la population :

Entre le 21 janvier et le 20 février 2021.

- Secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 13 au 31 juillet 2020.

## **INFORMATION**

- Par autorisation préfectorale, les chasses individuelles « affût approche » sont autorisées à partir du 1<sup>er</sup> juin.
- Ouverture de la chasse le 20 septembre 2020 et fermeture le 28 février 2021

## **ETAT CIVIL**

- Avis de décès :

M. Marcel THEVENY, le 28 mars 2020

- Nous souhaitons la bienvenue dans notre village :

M. et Mme Jean BREANT rue des Acacias

M. et Mme BOUANCHOT route de Montbard

## **RAPPEL :**

- L'utilisation des tondeuses, taille-haies et tronçonneuses est autorisée :
  - Samedi de 9h à 12h puis de 15h à 18h
  - Dimanche et jours fériés uniquement de 10 h à 12 h.
- Il est formellement interdit de déverser dans le collecteur d'eaux pluviales : des eaux usées, fuel domestique, huile de vidange, graisses domestiques ...
- De même il a été constaté plusieurs dépôts sauvages le long des chemins communaux : pneus, bouteilles, gravats, plastiques ...

**Nous demandons à chacun de faire preuve de civisme**

**Ensemble respectons l'environnement**

**Toute fraude constatée fera l'objet d'un dépôt de plainte**

### **Horaires d'ouverture de la déchèterie de VENAREY-LES LAUMES**

<b>JOUR</b>	<b>Période hivernale (Du 29.10 au 25.03)</b>	<b>Période estivale (Du 26.03 au 28.10)</b>
<b>Lundi et mercredi</b>	14h - 17h	14h - 19h
<b>Vendredi et samedi</b>	10h – 12h 14h - 17h	10h – 12h 14h - 19h

Pour la location de la salle Louis Buffy, les clés sont disponibles chez Mme ROLLAND Laurence (tél : 03.80.96.81.17)

		Habitant de la commune	Habitant extérieur de la commune	Location	Caution
Week-End	Vendredi soir au lundi matin	160€	250€	À la mairie	200€
À la journée	En semaine	60€	90€	À la mairie	

Tarif du gaz 1,30€ / m<sup>3</sup>

Mairie, rue du Pâtis / 21150 MENETREUX LE PITOIS

Tél : 03.80.96.01.60 Courriel : [menetreuxlepitais@wanadoo.fr](mailto:menetreuxlepitais@wanadoo.fr)

Pour contacter Monsieur le Maire, Yvon FIORUCCI tél : 06.87.60.99.70

La Mairie est ouverte : le mercredi, vendredi de 15h30 à 18h30 Notre site internet :

<http://www.menetreux-le-pitois.com>

Pour toute nouvelle inscription et renseignement, vous pouvez contacter M. Patrick HUBERT



*Menetreux Le Pitois*



## **BULLETIN MUNICIPAL**

### **Juin 2020**

<http://www.menetreux-le-pitois.com>